

Compte Rendu de la Réunion du 11 octobre 2022 à 19 heures 30

Le conseil Municipal de la commune d'HESTRUD (Nord) dûment convoqué le onze octobre deux mil vingt-deux s'est réuni en session ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, dans la Maison Commune sous la Présidence de Monsieur André BERTEAUX, Maire d'HESTRUD.

Nombre de conseillers en exercice **11**

Présents : Mesdames et Messieurs : André **BERTEAUX**, Olivier **VAN DER VRECKEN**, Christiane **DARNAUX**, Franck **DERNONCOURT**, Jean-Luc **VANDEPONTSEELE**, Marie-Rosine **BAILLY**, Sylvie **LECOYER**,

Absent : Néant

Absent excusé(s) : Mesdames et Messieurs : Florence **BAVAY**, Line **LECLERCQ**, Thierry **MOUVET**, Stéphane **PETIT**

Pouvoir : Néant

Démissionnaire : Néant

Décédé : Néant

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier **VAN DER VRECKEN**

Lecture du compte rendu de la réunion de conseil précédente et signature.

- 1) Présentation ONF : pas de remarque sur les présentations faites en séances. Cependant, les documents envoyés par e-mail comportent une erreur. Monsieur Rouvier Sylvain enverra à la Mairie la dernière version corrigée. Un montant de l'ordre de 1000 € par an a été mentionné en séance pour estimer le bénéfice de la gestion de ce bois.
- 2) Le CM a pris connaissance de l'obligation de respecter la norme RGPD et de la proposition de convention pour recevoir les conseils d'un délégué à la protection des données. Cependant, il souhaite connaître, avant signature de la convention, une estimation du nombre d'heures à prester par an par ce DPO pour permettre à notre commune d'être conforme à cette nouvelle norme. Après la conférence du jeudi 13 octobre, Monsieur le Maire reviendra avec le montant estimé et en informera le CM.
- 3) Passage M14 à M57 : pas de remarque
- 4) Etat des travaux : SDF et trottoirs : pas de remarques
- 5) Etat des dépenses : pas de remarques. Néanmoins, suite à la demande de Monsieur Vanderpepen, Jean-Luc Vandepontseele et Monsieur le Maire iront vérifier les horloges commandant la consommation de l'éclairage public afin de vérifier que les heures de lever et coucher du soleil y sont bien programmées.
- 6) Inventaire : pas de remarque
- 7) Projet éolien : pas de remarque
- 8) Atelier Citoyen : les conseillers n'ont pas de candidat à proposer. Jean-Luc Vandepontseele fait appel à candidature via les réseaux sociaux liés à la commune d'Hestrud
- 9) Jogging de la Thure : Olivier van der Vrecken propose au CM d'organiser la prochaine édition de cette course via un association Loi 1901. Cette association ne prendrait en charge que cet évènement annuel. Pas de remarque
- 10) Redevance d'occupation et Prime Energie : le CM a pris connaissance avec satisfaction de ces rentrées financières
- 11) Convention Radars pédagogiques : pas de remarque et accord pour signer la convention.
- 12) Repas des aînés : vu les discordes entre des membres du CM et du comité des fêtes, Monsieur le Maire propose que ce soit la Mairie qui prenne en charge la gestion du repas des aînés et de la distribution des colis.

La séance a été levée par Monsieur le Maire.

Les questions diverses n'ont pas été abordées.

Le Maire,

